Compte rendu du 1^{er} CONSEIL D'ECOLE De l'année scolaire 2014/2015

Représentants de parents d'élèves : M^{me} Chovin-Rauflet, M^{me} Auger, M^{me} Boreau, M^{me} Meunier, M^{me} Ferter et M. Clarys

Enseignants : M^{me} Hascouët, M^{me} Gaillard, M^{me} Porcheron, M^{me} Roulland, M^{me} Poidvin, M^{me} Cognault, M^{me} Le Gal et M^{me} Ladois.

Pour la Municipalité : M^{me} Roy..

Excusés: Mme Lequart, Inspectrice de l'Education Nationale.

> Résultats des élections de représentants de parents

Sur 273 électeurs nous avons eu 148 votant avec 122 suffrages exprimés et 26 votes blancs ou nuls, soit une augmentation de 5,62% du nombre de votant par rapport à l'an dernier.

Une seule liste étant présentée par la FCPE, ce sont donc 7 élus de la FCPE qui siègeront au conseil d'école cette année.

Lecture, adoption du règlement intérieur.

Adoption du règlement à l'unanimité.

> Organisation de l'école:

▶ Décharge de direction et assistante.

M^{me} Ladois est déchargée le lundi et remplacée par M^{me} Le Gal

M^{me} Chanteloup Audrey, assistante de direction est présente le lundi, le mardi matin, le jeudi et le vendredi. Il n'y a personne le mardi après-midi et le mercredi matin pour répondre au téléphone.

Merci aux parents de contacter l'espace famille au 02.47.45.61.70 pour tout ce qui ne concerne pas directement l'école.

▶ Effectifs et répartition

- CP M^{me} Cognault remplacée par M^{me} Le Gal le jeudi avec 27 élèves + un élève en intégration tous les jours en lecture et mathématiques.
- CE1 M^{me} Gaillard remplacée comme l'an dernier le jeudi par M^{me} Menanteau avec 26 élèves
- CE1/ CE2 M^{me} Georget avec 24 élèves
- CE2 M^{me} Hascouët avec 27 élèves
- CM1 M^{me} Ladois avec 25 élèves
- CM1/CM2 M^{me} Roulland 24 élèves
- CM2 M^{me} Poidvin avec 26 élèves remplacée par M^{me} Le Gal le vendredi.

• Organisation pédagogique :

Les enseignants signalent à nouveau que les après-midis courts et le fait que le gymnase Racault soit occupé par les APE empêchent une répartition correcte des séances de sports pour l'ensemble des classes. Cela ne permet pas de respecter le rythme des enfants tel qu'il est préconisé par les chronobiologistes...

- <u>Décloisonnements</u> et enseignement des langues.

Il y a anglais dans chacune des classes.

Toutes les enseignantes enseignent l'anglais dans leur classe, excepté M^{mes} Cognault et Poidvin qui se sont organisées avec M^{me} Le Gal qui effectue leur complément de service.

- Intervenante:

M^{me} Coulaud intervenante en musique, agréée comme chaque année par l'Education Nationale.

- <u>Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : contenu et fonctionnement.</u> Les APC ont lieu comme l'an dernier selon les collègues sur le temps de midi. Il est rappelé que ce temps n'est plus obligatoirement de l'aide personnalisée mais qu'il peut être aussi des activités tels que la lecture, des jeux éducatifs...

- Liste de fournitures scolaires.

Les parents souhaitent savoir pourquoi il y a une liste de fourniture scolaire alors que l'école est gratuite et que par ailleurs cela est peut être difficile financièrement pour certaines familles.

M^{me} Ladois rappelle à l'aide des circulaires parues dans le Bulletin Officiel (BO) de l'Education Nationale que l'enseignement est gratuit, ainsi que les fournitures collectives.

Les fournitures demandées par l'école Gerbault ne sont pas très nombreuses au regard de la liste qui parait chaque année dans le BO et sont, pour la grande majorité, réutilisable sur tout le cycle (comme le trieur du cycle 3) ou même sur toute la scolarité primaire (comme l'ardoise, la paire de ciseaux...) M^{me} Roy de son côté signale que les familles en difficulté financière au moment de la rentrée peuvent s'adresser au S service Municipal pour l'Emploi et la Solidarité (SMES) au 02.47.45.85.30.

▶ Bilan financier de la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire a établi un bilan de 4161€ au 31 août 2014.

A ce jour, il ne reste déjà plus que 1857€ après règlement de l'affiliation à L'OCCE (association qui structure les coopératives), le règlement du prix des incorruptibles, l'inscription aux spectacles des JMF... La participation des familles à la coopérative est de 2063€ ce qui fait une moyenne de 11€50 par enfant cette année.

▶ Le devenir des vêtements oubliés.

Pour faire face au nombre important de vêtements abandonnés dans l'école chaque année, les parents proposent d'exposer ces derniers deux fois dans l'année à la sortie de l'école (juste avant les vacances de février, et à la fin de l'année scolaire).

Nous conseillons aux familles de marquer sur les étiquettes, les manteaux, pulls, écharpes et gants...

> Questions à la municipalité :

- ▶ Bilan portant sur les questions abordées au cours de l'année scolaire passée.
 - Modification des horaires pour la rentrée 2015

A ce jour nous n'avons pas de retour de l'inspection sur cette question...

- Accueil d'un enfant en situation de handicap moteur dans l'école.

La municipalité ne peut rendre l'étage accessible aux personnes souffrant d'un handicap moteur sans pour cela devoir endetter fortement la ville ou augmenter les impôts.

Un échange aura lieu pour établir un protocole d'accueil d'un enfant dans cette situation et déterminer le rôle de chacun.

Les parents d'élèves proposent leur aide pour réinstaller la salle d'arts plastiques. Cela est impossible sans la présence d'un enseignant. L'équipe enseignante attend un retour de l'Inspectrice pour savoir sur quel temps devra être pris cette remise en place. La FCPE adressera également un courrier l'Inspectrice pour demander qu'une solution soit rapidement trouvée, permettant l'utilisation de la salle d'Arts Plastiques.

- Retard de bus.

Beaucoup trop de retards ont été constatés en début d'année.

Par ailleurs la gestion des retards occasionnels ne doit pas incomber à la responsabilité des enseignants. Un courrier en ce sens a été adressé à M^{me} LEQUART.

- Etude surveillée du vendredi soir.

Nous constatons pour la seconde année le fait que l'étude du vendredi soir ne soit que peu fréquentée et pensons que celle-ci devrait être supprimée afin que les familles prennent le relais des devoirs auprès de leurs enfants et ainsi restent impliqués dans la scolarité de leur enfant.

- Possibilité d'utiliser des salles du complexe Léo Lagrange, le Saule Michaud...

Après quelques démarches, nous avons pu obtenir l'utilisation d'une salle le jeudi après midi à Léo Lagrange mais l'an dernier nous avions demandé à pouvoir utiliser le Saule Michaud et espérons voir notre demande satisfaite cette année.

▶ Travaux de l'été 2014.

- Installation du matériel informatique.

Tous les postes de la salle informatiques ont été changés mais contrairement à ce qui avait été annoncé en conseil d'école en juin, ce sont 14 postes qui ont été installés et non 16. M^{me} Roy pensait qu'il y en avait 15 et que notre demande concernait un 16^e.

Pour une classe dépassant 26 élèves comme la classe de CE2 ou celle de CP, 14 postes ne sont pas suffisants pour fonctionner en demi-groupe. Les enseignants espèrent que la municipalité pourra très prochainement répondre à la nécessité d'obtenir un poste voir deux de plus.

- Vidéo projecteur de la salle arts plastiques

Nous avons appris que le vidéoprojecteur de la salle d'arts plastiques avait rendu l'âme et nous regrettons ce matériel qui nous est bien utile surtout en arts plastiques.

Travaux à venir.

Aucun gros travaux ne sont prévus pour l'année en cour.

> Projet pour l'année

- Fête de l'école et pont de l'Ascension

La fête de l'école aura lieu le vendredi 12 juin.

Les élèves feront le pont de l'Ascension le 15 mai. En contrepartie ils auront classe le mercredi 13 mai l'après midi.

- Classe découverte en Normandie pour les élèves de CM1 et CM2

La classe découverte en Normandie, présentée lors des réunions de rentrée est conditionnée par les finances que la municipalité pourra accorder et par la possibilité d'avoir un hébergement agréé, car la plupart sont déjà réservés depuis fort longtemps et ceux restant demandent qu'on leur verse dès à présent des arrhes de réservations, ce qui n'est pas possible s'il le projet n'est pas sûr d'aboutir. Les parents d'élèves demandent la tenue rapide d'une réunion avec les parents de CM pour une présentation du budget du projet et un échange sur les actions envisageables pour récolter des fonds (vente de gâteaux, tombola, etc.).

- Tennis en classe de CM.

Une demande d'agrément validée par l'inspection académique permet aux classes de CM de se rendre sur les cours Françoise Durr (au club de tennis) en bus tous les jeudis des mois de novembre et décembre. Le bus est financé à 50% par la municipalité qui avait accordé le budget il y a environ un an.

Fin du conseil d'école à 20h20.

Prochains conseils d'école prévus le 16 février 2015 et le 8 juin 2015